

SPÉCIAL PROJET DE LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FOCUS FILÈRE NUCLÉAIRE



Maurice ISLER
Délégué Syndical Central EDF SA
Portable : 06 98 56 84 38
Email : maurice.isler@edf.fr

LE PROJET DE LOI A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN CONSEIL DES MINISTRES CE MERCREDI 18 JUIN 2014. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS SONT DANGEREUX POUR LE PAYS, LES ENTREPRISES, LES USAGERS ET LES PERSONNELS.

LA LOI SERA DÉBATTUE À LA SESSION PARLEMENTAIRE DE LA RENTRÉE.

Rappelons que FO Énergie et Mines a toujours été pour le développement du mixte énergétique : c'est le cas aujourd'hui, avec un parc de production hydraulique quasiment à son maximum d'exploitation sur le territoire et un nucléaire qui produit principalement le reste en énergie décarbonée. Le thermique, quant à lui, garantit la disponibilité du réseau. Nos trois principales filières ont également des potentiels énormes à l'international, pour autant qu'on ne les freine pas de l'intérieur.

La loi prévoit de réduire le parc nucléaire à 50% en 2015 (demain à l'échelle industrielle), contre 75 % de la production actuellement. Mécaniquement cela conduira à développer les énergies intermittentes et pour pallier au caractère très intermittent du solaire et de l'éolien, la seule solution sera de compenser avec des énergies émettrices de CO² en gaz et charbon.

Devant ce déni de réalité, avec en miroir aux alouettes des économies d'énergies colossales et impossibles à réaliser, la hausse des coûts pour les usagers sera considérable, l'indépendance du pays sera mise à mal (la filière d'excellence du nucléaire incluse), les emplois dits 'verts' couvriront à peine les emplois perdus : les conséquences industrielles économiques et sociales seront énormes.

Cerise sur le gâteau, l'État ne dira pas quelles centrales fermer : ce sera EDF qui devra faire le choix du type et du nombre pour atteindre les seuils de 50 % en 2025. Quid des conséquences sur les finances de l'entreprise et sur les usagers ? Quid du personnel de ces centrales ?

Nous mettons en garde les directions : le personnel comprend ce qui se passe. Il ne se laissera pas abuser dans une concurrence intersites et tout discours qui tendra à avaliser des suppressions de poste sur la base d'une remise en cause de la performance, de l'efficacité ou du coût financier, recevra la réponse qu'il mérite.

FO Énergie et Mines fait le constat d'un vrai gâchis industriel !

Ceux qui prennent des décisions irréfléchies et extrémistes devront en assumer la responsabilité. Le personnel ne se laissera pas abuser. En attendant, nous allons continuer à nous exprimer et à influencer les débats relatifs à cette loi irréaliste et dangereuse.

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable